



La Marsa, le 21 janvier 2022

Madame, Monsieur, Chers parents d'élèves, chers collègues, chers élèves,

Le protocole sanitaire de l'ERLM évolue à nouveau, suite aux décisions prises par les autorités tunisiennes.

De ce fait, le poste diplomatique a décidé de modifier la définition du niveau orange du protocole sanitaire des établissements du réseau homologué.

Il n'y a plus de fermeture automatique des classes au 3ème cas identifié d'élève positif à la Covid. Une décision de fermeture pourra être prise à l'échelle de l'établissement à partir d'indicateurs et de seuils présentés et discutés en CHSCT, et validés par le poste diplomatique.

Les mesures fixant les conduites à tenir pour les élèves et les personnels testés positifs, ou cas contact, demeurent inchangées.

En conséquence, à compter de lundi 24 janvier, toutes les classes reprennent normalement leur emploi du temps. Seuls les élèves positifs restent chez eux. Ils doivent terminer leur période d'isolement de 7 jours ou de 10 jours, suivant les cas.

Soyez assurés Madame, Monsieur de l'engagement des équipes de l'ERLM dans cette période délicate que nous traversons.

Prenez soin de vous,

Bien cordialement,

Le proviseur  
Daniel Raynal

